

# BULLETIN D'INFORMATION

du CROMK Centre Val de Loire



## Edito

Eric GUELLE, président CROMK

Pour commencer cette dernière année de ce mandat, je vous souhaite une bonne et heureuse nouvelle année. Nous voici en ce tout début d'année 2024 et j'en profite pour vous adresser, en mon nom et au nom de tous les conseillers et conseillères du Conseil Régional Centre Val de Loire de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes, mes vœux les plus chaleureux pour vous et vos proches.

Depuis quelque temps la gouvernance de notre système de santé est sujet à de nombreux changements, ce qui ne facilite sûrement pas la tâche du Conseil National pour mener à bien les réformes dont notre profession a besoin, pour améliorer la prise en charge sanitaire de nos patients et rendre notre exercice plus apaisé.

Comme je vous l'ai dit en préambule, lors du premier semestre de cette année, auront lieu les élections pour le renouvellement de la moitié des conseillers du CRO, les bonnes volontés seront les bienvenues.

Pour l'anecdote cette année, notre profession se sera dotée de moyens modernes de communications, avec la mise en place de l'application : « mon appli kiné » et de la plateforme : « mon portail kiné » qui faciliteront peut-être la communication entre l'ordre et ses membres, tout du moins pour les plus jeunes d'entre vous !!!

Il est à noter en cette période d'inflation, que les cotisations n'ont pas augmenté et cela depuis 2013.

Pour ne pas être redondant, vous retrouverez l'avancée des différents dossiers nationaux en cours sur le site du CNO.

Je remercie encore et toujours l'ensemble des masseurs-kinésithérapeutes libéraux et salariés de notre belle région, pour leur dévouement et leur professionnalisme auprès de nos patients.

Je vous prie de recevoir, chères consœurs, chers confrères, mes salutations confraternelles.

Eric Guille

## SOMMAIRE

**Risque Psycho-sociaux :  
tous concernés**

**PRS4 2023 - 2028**

**Coordination CRO/CDOs**

**Les élections du  
CRO/CNO, c'est bientôt**

**L'agenda de vos élus**

# RPS : l'ordre prend soins des MK

*Francis DUSSERRE, Vice-président CROMK*

*Michel PUYGRENIER, Secrétaire générale CROMK*

Dans le cadre de sa mission d'entraide, l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes vient en aide aux praticiens qui sont victimes d'accidents de la vie ou à leurs ayants droit. L'entraide ordinale ne se substitue pas aux assurances, mais elle contribue à faire face en urgence à des difficultés financières et humaines qui peuvent être importantes.

Le Conseil national de l'ordre coordonne l'action de 14 référents régionaux dont la mission est d'accompagner les confrères en difficulté. Ces référents ont suivi une formation leur permettant de répondre de la façon la plus adaptée possible aux sollicitations émanant de kinésithérapeutes en difficulté. Pour la région CvL, les référents psychosociaux sont Francis DUSSERRE et Michel PUYGRENIER.

Dans une vision prospective, le Conseil national de l'ordre va mener de nouvelles enquêtes relatives aux risques psychosociaux que subissent les kinésithérapeutes salariés et libéraux en vue d'élaborer des propositions concernant la qualité de vie au travail.

Le Conseil national de l'ordre a réalisé une vidéo qui vous est destinée pour vous sensibiliser aux risques psychosociaux et vous informer par le biais de témoignages sur les actions menées par les conseils départementaux et les acteurs relais (ci-après).

Le Conseil national a mis en place une plateforme d'entraide qui se compose de deux outils :

Un **numéro vert gratuit et accessible 24h/24**



Il est destiné à tous ceux qui ont un besoin urgent d'écoute ou d'une prise en charge médicale, le cas échéant l'appel est dirigé vers un psychologue. Toutes les informations échangées sont couvertes par le secret professionnel.

Le **[formulaire de prise de contact](#)** pour ouvrir un dossier d'entraide.

Celui-ci peut aboutir si nécessaire à une aide financière, mais également une aide dans le cadre de différentes démarches.

Votre Conseil départemental est l'interlocuteur privilégié pour vous guider dans une démarche d'amélioration de votre qualité de vie au travail. N'hésitez pas à le contacter. Vous trouverez ses coordonnées **[en cliquant ici](#)**.



Pour accéder à la vidéo  
cliquez sur l'écran ci-  
contre →

Prévention des risques psychosociaux :  
l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes  
engagé pour la bonne santé  
physique et mentale des kinésithérapeutes

# PRS 4 2023 - 2028

Francis DUSSERRE, Vice-président CROMK

Le Projet régional de santé (PRS) 2023-2028 fixe pour les cinq prochaines années les priorités de la politique de santé régionale. Il s'inscrit dans le cadre d'orientation stratégique régional 2018-2028 et dans la stratégie nationale de santé 2023-2033 (ARS).

Pistes d'action ressorties lors des ateliers de travail, pour l'exercice de la kinésithérapie dans la région (publication ORS)

- Rompre l'exercice isolé en promouvant l'engagement collectif via la formation professionnelle continue, la participation active aux CPTS, la valorisation de l'exercice coordonné.
- Promouvoir et développer les projets de service, l'innovation en termes d'expérimentation et les projets de recherche avec les établissements.
- Volonté de développer un exercice de plus en plus spécifique : cardio-respiratoire pédiatrique, santé mentale, soins palliatifs, ORL, Urologique, Gynécologique, activité physique adaptée en pédiatrie...
- Redonner de l'élan au comité départemental de prévention en kinésithérapie.
- Encadrement des stagiaires à améliorer, optimiser avec mise à disposition de logements.
- Mise en place de contrats d'engagement de service public pour les masseurs-kinésithérapeutes.

Ci-dessous et en résumé **nos propositions concernant les masseurs-kinésithérapeutes** :

- **Augmenter en nombre la formation** dans la région tout en maintenant la qualité et en y incorporant l'accueil des stagiaires.
- **Fidéliser** par la qualité de la vie professionnelle et personnelle.
- **Faire évoluer les pratiques** :
  - Prévention +++
  - Coordination des soins (CPTS et autres)
  - Evolution de l'utilisation des compétences des MK.
    - Soins non programmés et en première intention
    - « Accès direct »
- **Coller à la réalité de la région** : Prise en charges des personnes âgées, soins à domiciles.

Pour plus d'infos

[CLICK HERE](#)

PROJET RÉGIONAL  
DE SANTÉ  
CENTRE-VAL  
DE LOIRE  
2023-2028



## Retour sur la coordination CRO/CDOs

Point d'info sur la Chambre disciplinaire de première instance (CDPI)

Le 09 novembre dernier a eu lieu une **réunion de coordination entre le CROMK et les CDOMK** de la région. L'objectif de cette réunion était une **information/formation autour notamment des procédures de la CDPI**.


Les présidents des différents départements ainsi que les secrétaires administratives ont pu bénéficier d'une formation organisée par Mme Anne LEFEBVRE-SOPPELSA, juge et présidente de la CDPI et Mme Camille DE MAILLARD, greffière du CROMK.

L'occasion de rappeler que les **procédures de la CDPI sont écrites** et qu'elles sont dissociées de toutes autres formes de procédures juridiques (pénale, administrative,...). La CDPI peut être saisi par les patients, l'ordre ou par les masseurs-kinésithérapeutes eux-mêmes.

La **décision de la CDPI** se base sur le **code de déontologie** de la profession.

Les **audiences sont publiques** et ont lieu au **tribunal administratif d'Orléans**. L'ensemble des décisions est rendu publique et est consultable au tribunal directement.

Le recours aux décisions de la CDPI se fait directement auprès du CNO, et sa chambre d'appel.

Pour plus d'infos 

[CLICK HERE](#)

# Elections au CRO / CNO

A compter du 18 avril 2024, débiteront les opérations électorales pour le renouvellement par moitié des conseils régionaux de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes (CROMK), d'une part, et du Conseil national, d'autre part. Les résultats seront promulgués le 18 juin 2024.

L'élection de la deuxième fraction des CROMK sera organisée par voie électronique afin de simplifier les démarches et de sécuriser les opérations électorales.

Prochaines étapes élection des CROMK :

- Jeudi 18 avril 2024 : annonce des élections et envoi des convocations aux électeurs
- Vendredi 17 mai à 16h00 : fin du délai de dépôt de candidature
- Lundi 3 juin 2024 à 00h01 : ouverture du scrutin
- Mardi 18 juin 2024 à 15h00 : clôture du scrutin - dépouillement

## Comment cela fonctionne ?

Les conseillers départementaux sont appelés à voter pour les élections des CRO et CNO. Cependant tout masseur-kinésithérapeute inscrit à l'ordre et à jour de ses cotisations peut se porter candidat.

## Pour le CROMK Centre Val de Loire

Pour le CRO, les candidatures se font par binômes mixtes (un homme/une femme) et le CRO Cvl est composé de 6 binômes (5 binômes représentant les masseurs-kinésithérapeutes libéraux et 1 binôme représentant les masseurs-kinésithérapeutes salariés).

La moitié du conseil est à renouveler lors de cette élection.

Les membres sortants sont : Francis DUSSERE - Frédérique LHEUREUX-SIVAUULT / Christian THEURIN - Nathalie BOURREAU / Pascal RIVIERE - Place vacante

## Pour le CNO

La procédure est la même que pour le CRO. Le CNO est composé de 38 binômes (30 binômes libéraux et 8 binômes salariés). Un binôme représente la région Centre Val de Loire. Il s'agit de : Michel ARNAL et Marie-Fernande LE LAY, binôme qui est sortant sur cette élection et donc à renouveler.

## L'agenda de vos élus

- 09 janvier : Invitation cérémonie des vœux de l'Ordre Infirmier (M.PUYGRENIER)
- 09 janvier : Visio conférence avec le CNOMK (E.GUELLE)
- 19 janvier : Visio RPS des référents régionaux avec Michel ARNAL au CNO (M.PUYGRENIER)
- 24 janvier : Réunion chantier de copropriété CYTIA (M.PUYGRENIER)
- 24 janvier : Restitution des travaux de projection statistique "EMPLOI/FORMATION" des filières sanitaires et sociales Conseil régional CVL (E.GUELLE)
- 07 février : Réunion chantier de copropriété CYTIA (M.PUYGRENIER)
- Février : Réunion de bureau (E.GUELLE)
- 27 & 28 mars : Conférence des présidents de région et départements - CNO Paris (E.GUELLE, F.DUSSERE)
- 04 avril : Réunion plénière CROMK
- 18 avril : Annonce des élections CRO et CNO
- 19 avril : Réunion du conseil d'administration de l'ORS (M.PUYGRENIER)

*Les élus du CROMK : Eric GUELLE (Président, 18) - Francis DUSSERE (Vice-Président,36) - Michel PUYGRENIER (Secrétaire, 45) - Jessie Rigolet (Trésorière, 41) - Maya AMGHAR (45) - Nathalie BOURREAU (45) - Arnaud DUPONT (45) - Frédérique LHEUREUX-SIVAUULT (36) - Pascal RIVIERE (37) - Christian THEURIN (45) - Julie TREMBLAY-BOUCKAERT (45)*